



## **AVIS IMPORTANT AUX CONTRIBUABLES**

**SECTEUR EX-BERNIERVILLE**

# **RÉCUPÉRATION ET DÉCHETS SOLIDES**

### **Chers résidentes et résidents de St-Ferdinand, secteur ex-Bernierville**

Félicitations d'abord pour votre participation exemplaire au programme de récupération qui a cours à St-Ferdinand. Vos gestes de tous les jours sont une preuve que vous avez à cœur votre environnement. Pour faciliter encore plus la récupération et pour en augmenter le tonnage, votre municipalité fournira à tous les contribuables un bac de récupération de 360 litres ainsi qu'un bac de vidange de 360 litres pour l'an 2003..

### **Les grandes lignes du nouveau programme se résument comme suit:**

- La cueillette des déchets solides et la cueillette de la récupération se fera en alternance à compter du 1er janvier 2003 pendant toute l'année. Ainsi la première cueillette de la récupération se fera la semaine du 30 décembre 2002; la semaine suivante, soit la semaine du 6 janvier 2003, ce sera la cueillette des déchets solides et ainsi de suite en alternant. Un calendrier complet accompagnera votre compte de taxes d'ici quelques semaines.
- Les jours de cueillette demeureront les mêmes qu'en 2002, soit lundi ou mercredi. Si votre cueillette de vidanges était le mercredi, votre cueillette de récupération sera le mercredi.
- La cueillette des déchets solides est aux 2 semaines pendant toute l'année
- La cueillette de la récupération est aux 2 semaines pendant toute l'année
- Tous les résidents n'ayant pas de bacs conformes au contrat, secteur ex-Bernierville recevront, vers la fin décembre ou début janvier, un bac roulant de 360 litres de couleur bleu devant servir à la récupération seulement et un bac roulant de 360 litres de couleur noir devant servir aux déchets solides seulement. Un bac conforme correspond à un bac de 360 litres de marque IPL et de la bonne couleur. Les 2 bacs sont obligatoires pour tous.
- Votre compte de taxes sera majoré entre 10\$ et 50\$ environ à la section vidanges et récupération. Cette somme est fixe pour cinq ans et servira à payer les frais du bac de

même que les frais de cueillette.

● Trois (3) taxes de services différentes :

- 1- contribuable n'ayant aucun bac
- 2- contribuable ayant 1 bac
- 3- contribuable ayant 2 bacs

Exemple : Si vous possédez déjà un bac conforme soit de vidange ou de récupération, vous recevrez le bac qui vous manque de la municipalité et vous serez taxé pour celui livré à votre porte; si vous en possédez 2, vous ne recevrez aucun bac de la municipalité et vous n'aurez aucune taxe de chargée pour les bacs. Par contre, dès que le bac appartenant au contribuable est détérioré; le contribuable devra se procurer un bac auprès de la municipalité et payer celui-ci en un seul versement.

## BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale  
Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480  
Télécopieur : 418-428-9724  
Courriel : st-ferdi@ivic.qc.ca  
Site web : [www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca](http://www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca)

### **Heures d'ouverture du bureau municipal :**

mardi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
et le jeudi soir de 18h00 à 21h00

Faites une visite à la...

## Bibliothèque municipale

*Beaucoup de nouveautés*

### ●●● Heures d'ouverture ●●●

lundi de 18h00 à 21h00  
mardi de 13h00 à 16h00  
mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

*Pour informations supplémentaires  
vous pouvez joindre*

**Mme Lucie Lamontagne  
au 428-9607**

● Chaque bac de récupération et de déchets solides sera numéroté et enregistré au nom de la municipalité de St-Ferdinand, à l'adresse de l'immeuble et sera la propriété de la municipalité. Chaque résidant en sera responsable. Si le bac est perdu, volé ou endommagé sérieusement, le résidant verra à le remplacer à ses frais.

● Un registre sera fait par l'entrepreneur et la municipalité afin de déterminer tous ceux qui ont déjà un ou des bacs conformes au nouveau contrat.

● La cueillette des déchets solides volumineux est effectuée 2 fois par année, le printemps et l'automne, les dates apparaîtront sur le calendrier fourni par la municipalité.

● La cueillette des feuilles mortes est effectuée 2 fois par année, le printemps et l'automne, les dates apparaîtront sur le calendrier fourni par la municipalité.

***Encore une fois, merci pour votre précieuse collaboration et pour votre active participation.***

**Le conseil municipal de St-Ferdinand**

## Prochaine réunion du conseil municipal de Saint-Ferdinand lundi,

**le 2 décembre 2003 à 19h30  
au centre communautaire**

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsable du bulletin : Gérard Lessard  
Conception et mise en page : Gérard Lessard  
Photographie : Gérard Lessard  
Impression : Imprimerie Fillion enr.  
Tirage : 1000 copies  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2002

# RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui se termine le 31 décembre 2001 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états et le dernier programme triennal d'immobilisations, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice de 2002 ainsi que les orientations générales du budget 2003 et le prochain programme triennal d'immobilisations. Je dépose également une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.00\$. Enfin, je mentionne la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

## 1. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE DE 2001 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

|                       |              |
|-----------------------|--------------|
| Recettes              | 2 531 099 \$ |
| Dépenses              | 2 234 682 \$ |
| Excédent des recettes | 296 417 \$   |

De l'avis du vérificateur, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2001.

Le programme triennal d'immobilisations 2001-2002-2003 comportait des travaux de pavage des rues Prés Fleuris et de la Villa et l'installation de lumières de rue pour la route Fréchette qui ont été réalisés en 2001. L'aménagement du parc industriel et le système de chloration de l'eau potable ont été reportés à l'année 2002.

La réfection du chemin Rang 2 Nord ex-Vianney est reportée à l'année 2003.

## 2. INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE 2002

L'année 2002 devrait se terminer avec un surplus. Il est à noter que la somme de 143 230 \$ des surplus accumulés est enregistrée comme recette en 2002.

### Les projets suivants ont été réalisés en 2002 :

- 1- Travaux d'infrastructures et pavage du chemin Gosford;
- 2- Travaux d'infrastructures du chemin Craig non terminés;
- 3- Travaux de réfection du pont de la route Fortier;
- 4- Achat d'un camion municipal pour service aux inspecteurs;
- 5- Ajout de terrains de pétanque à la marina;
- 6- Nettoyage des fossés et emprise de la route Dus-sault à contrat;
- 7- Raccordement au réseau d'égout des propriétés de la route Baril;
- 8- Enlèvement de la pointe de sable au lac en arrière de la propriété de Madame Roger Provencher;
- 9- Travaux de réparation du pont de la route Dus-sault;
- 10- Début des travaux au parc industriel (forme de rue);
- 11- Pose de béton bitumineux au centre des loisirs et sur la 2<sup>ème</sup> Avenue;
- 12- Engagement d'une responsable au loisir Madame Line Trépanier;
- 13- Embauche temporairement d'un technicien en génie civil en remplacement de Monsieur Jean Gardner, inspecteur municipal;
- 14- Analyse de l'eau pendant une période de 90 jours consécutifs sous la surveillance par des ing. Roche. Obligation qui avait été commandée par le Ministère de l'Environnement. Résultat s'est avéré positif; seulement chlorure nécessaire pour l'année 2003;

suite à la 4

15- Paiement d'une facturation au ing. Roche au montant de 36 000 \$ ouvrage qui avait été commandé en l'année 1999 par l'ex-Bernierville; 25 000 \$ avait été réservé aux états financiers de l'année 2001;

16- Réfection courbe chemin McKillop;

17- Hôpital St-Julien

Séance du 21 octobre 2002 résolution 2002-442  
Il est de plus résolu que le conseil municipal appuie la demande du CLD de l'Érable pour une ren contre dans les plus brefs délais entre le CLD de l'Érable, la Municipalité de Saint-Ferdinand et le Ministre de la Santé et des services sociaux M. François Légault. Adopté

### 3. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2003

- 1- Installation d'un refroidisseur Centre Gaston Roy (aréna);
- 2- Réfection (infrastructure) du 2e Rang Nord ex-Vianney vers Trottier Mills;
- 3- Compléter l'infrastructure du chemin Craig et pose du béton bitumineux;
- 4- Réfection route Dussault à partir de la route Domaine du Lac vers l'aéroport;
- 5- Réfection et infrastructure 6e Rang Sud de la Côte de l'Église vers Côte Proulx Irlande;
- 6- Réfection route Domaine du Lac près du Camping Vagabond;
- 7- Aménagement des pentes à l'entrée du village côté Sud et pose d'un tuyau dans le fossé côté Ouest;
- 8- Piste cyclable;
- 9- Éclairage de la rue Principale, du Manoir du Lac

## Logements à louer

### Villa du Lac William

- Un logement de 3-1/2 pièces, idéal pour personne seule ou pour couple sans enfants.
- Si vous avez 45 ans et plus et que vous êtes intéressé à connaître les critères d'admissibilité concernant cette habitation à loyer modique, adressez-vous à :

**Jeanne d'Arc Ruel,**

**directrice de l'OHM de Saint-Ferdinand**

**428-9833**

jusqu'à la rue Fréchette;  
10-Tous les projets énumérés dans le budget exercice 2003 sont conditionnels à ce que les élus du conseil municipal en fassent l'approbation au cours de l'année 2003.

### 4. LISTE DES CONTRATS

Je dépose une liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité. Cette liste comporte également tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclu avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$.

### 5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

La rémunération annuelle du maire est de 6 900 \$ et celle de chaque conseiller est de 2 300 \$. En plus de cette rémunération, une allocation de dépenses est versée aux membres du conseil. Celle du maire est de 3 450 \$ et celle des conseillers est de 1 150 \$.

C'est lundi le 9 décembre 2002 à 19 heures 30 que se tiendra la séance du conseil au cours de laquelle le budget sera adopté.

Les séances du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand se tiennent le premier lundi de chaque mois. Il serait intéressant d'avoir une diversification de citoyens et de citoyennes, à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant à ces séances.

Le texte du rapport du maire est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

Le maire de Saint-Ferdinand

Philippe Lamothe

Le 4 novembre 2002

## Activités organismes

Si vous voulez qu'on parle des activités de votre organisme dans le bulletin municipal à chaque mois, n'hésitez pas à le faire savoir au responsable du bulletin, soit en adressant vos textes par écrits au bureau municipal ou en téléphonant à Gérard Lessard au 428-9352.

# Résumé de certaines décisions du conseil

## séances du 15 et 21 octobre et du 4 novembre 2002

### **Demande du Manoir du Lac William (3183 rue Principale)**

Suite à la résolution 2002-429, le conseil municipal accepte de vendre pour 1\$ le résidu de l'emprise de la rue Principale du côté du lac excédant les 66 pieds de large réservés par la municipalité pour ladite rue.

### **Demande du Manoir du Lac pour Céline Barlow (3190 rue Principale)**

Suite à la résolution 2002-430, le conseil municipal accepte de vendre pour 1\$ le résidu de l'emprise de la rue Principale du côté du lac excédant les 66 pieds de large réservés par la municipalité pour ladite rue.

Advenant que Mme Barlow vende la lisière de terrain avant de construire, elle devra payer à la municipalité 60 cents le pied carré cédé équivalant à la valeur du terrain à la date de la signature du contrat.

### **Station de vidange pour motorisés**

Le conseil municipal autorise Claude Faucher, inspecteur municipal, à exécuter les travaux de construction de la station de vidange pour les motorisés estimés à environ 2 000 \$.

### **Soumission «entretien d'hiver des chemins» (ex-Saint-Ferdinand)**

Le conseil municipal accepte la soumission de A. Langlois et fils Itée pour l'entretien d'hiver des chemins de l'ex-Saint-Ferdinand pour :

Toutes les routes et l'entrée des bassins d'épuration :

|                 |                                               |
|-----------------|-----------------------------------------------|
| Hiver 2002-2003 | 132 871.37 \$ taxes incluses (2 333.12 \$/km) |
| Hiver 2003-2004 | 139 514.93 \$ taxes incluses (2 449.78 \$/km) |
| Hiver 2004-2005 | 146 490.67 \$ taxes incluses (2 572.27 \$/km) |

Rang 1 d'Inverness :

|                 |                                             |
|-----------------|---------------------------------------------|
| Hiver 2002-2003 | 7 465.71 \$ taxes incluses (5 449.42 \$/km) |
| Hiver 2003-2004 | 7 838.99 \$ taxes incluses (5 721.89 \$/km) |
| Hiver 2004-2005 | 8 230.97 \$ taxes incluses (6 008.01 \$/km) |

### **Soumissions «entretien d'hiver des chemins» (ex-Bernierville)**

La soumission de Transport Jean-Guy Breton inc. est retenue pour l'entretien d'hiver des chemins de l'ex-Bernierville et plus et l'accès au garage municipal, les stationnements du garage municipal, du poste de pompiers, du centre des loisirs, l'entrée de la station de pompage no 2 dans la 1re Avenue et l'entrée de la station de pompage no 1 sur la rue Principale (environ d'une grandeur de 20 pieds X 80 pieds)

au montant de :

|                 |                                              |
|-----------------|----------------------------------------------|
| Hiver 2002-2003 | 57 512.50 \$ taxes incluses (4 586.32 \$/km) |
| Hiver 2003-2004 | 57 512.50 \$ taxes incluses (4 586.32 \$/km) |
| Hiver 2004-2005 | 57 512.50 \$ taxes incluses (4 586.32 \$/km) |

### **Soumission «enlèvement de la neige»**

On accepte la soumission de A. Langlois et fils Itée pour l'enlèvement de la neige dans les rues au montant de :

| Hiver     | Souffleur       | Tracteur de déblaiement |
|-----------|-----------------|-------------------------|
| 2002-2003 | 150.00 \$/heure | 75.00 \$/heure          |
| 2003-2004 | 150.00 \$/heure | 75.00 \$/heure          |
| 2004-2005 | 150.00 \$/heure | 75.00 \$/heure          |

### **Soumissions «entretien du dépôt à neige usée»**

La soumission de Transport Lac William inc. a été retenue pour l'entretien du dépôt à neige usée au montant de :

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Hiver 2002-2003 | 49.95 \$/heure |
| Hiver 2003-2004 | 54.95 \$/heure |
| Hiver 2004-2005 | 59.95 \$/heure |

### **Résolution d'appui CLD**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand est partenaire

suite à la 6

## UTILISATION DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

# MARINA

## RECETTES ET DÉPENSES 2002

### **Recettes :**

|                                                |             |
|------------------------------------------------|-------------|
| 5 quais (résidents) x 175 \$ =                 | 875.00 \$   |
| 3 quais (non-résidents) x 275 \$ =             | 825.00 \$   |
| 1 quai (résident) X 75 \$ =                    | 75.00 \$    |
| 1 quai gratuit                                 |             |
| 24 cartes de membres (résidents) x 25 \$ =     | 600.00 \$   |
| 33 cartes de membres (non-résidents) x 50 \$ = | 1 650.00 \$ |
| 137 bateaux (résidents) x 5 \$ =               | 685.00 \$   |
| 299 bateaux (non-résidents) x 10 \$ =          | 2 990.00 \$ |
| 17 motomarines x 20 \$ =                       | 340.00 \$   |

**Total** 8 040.00 \$

### **Dépenses :**

|                                |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| Salaires et avantages sociaux  | 4 234.28 \$        |
| <b>Excédent des recettes :</b> | <b>3 805.72 \$</b> |

avec le CLD de l'Érable pour la recherche de nouvelles vocations pour le complexe Saint-Julien;

À l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Ferdinand appuie le plan d'action du CLD de l'Érable relié à la reconversion du complexe Saint-Julien de Saint-Ferdinand et dont les principaux éléments contenus dans ledit plan d'action nécessitent un engagement de la part du gouvernement du Québec soit :

- le maintien de l'ouverture du bâtiment pour une période de cinq ans après le 1er avril 2003,
- des incitatifs financiers afin de favoriser l'implantation d'entreprises dans le complexe Saint-Julien
- un budget spécial versé au CLD de l'Érable pour le démarchage et la promotion reliée à la reconversion du bâtiment.

Il est de plus résolu que le conseil municipal appuie la demande du CLD de l'Érable pour une rencontre dans les plus brefs délais entre le CLD de l'Érable, la municipalité de Saint-Ferdinand et le ministre de la Santé et des services sociaux M. François Legault.

#### **Recommandation de candidat (c.a. Hôpital St-Julien)**

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand recommande la candidature de Clermont Tardif comme membre du conseil d'administration de l'Hôpital St-Julien.

#### **Comité de gestion du lac**

À l'unanimité, le conseil autorise de remettre 738 \$ au Comité de gestion du lac provenant des descentes de bateaux à la marina au cours de l'été 2002.

#### **Rapport sur la situation financière**

Le conseil approuve le rapport du maire sur la situation financière et autorise sa publication dans le bulletin d'informations municipales et ce, conformément à l'article 955 du Code municipal.

#### **Soumissions «enlèvement des déchets» (ex-Bernierville)**

La soumission de Services Sanitaires Denis Fortier inc. est retenue pour la cueillette des déchets solides et la récupération de l'ex-Bernierville pour une période de 5 ans au montant de :

#### **Cueillette des déchets solides**

| 2003    | 2004    | 2005    | 2006    | 2007    | ITEM 1  |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 77.65\$ | 77.65\$ | 77.65\$ | 77.65\$ | 77.65\$ | 97.77\$ |

#### **Matières récupérables**

| 2003    | 2004    | 2005    | 2006    | 2007    | BAC(valeur résiduelle) |
|---------|---------|---------|---------|---------|------------------------|
| 43.14\$ | 43.14\$ | 43.14\$ | 43.14\$ | 43.14\$ | 20.70\$/an             |

#### **Hôpital St-Julien**

| 2003       | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       |
|------------|------------|------------|------------|------------|
| 33127.20\$ | 33624.11\$ | 34128.47\$ | 34640.40\$ | 35160.00\$ |

#### **Travaux chemin Craig**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a réalisé des travaux de réfection sur le chemin Craig pendant les mois d'août, septembre et octobre 2002;

Attendu que ces travaux ont été réalisés dans le cadre des travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 (dossier no 341024);

Attendu que ce projet de réfection du chemin Craig est échelonné sur 2 ans (2002-2003), soit la première phase étant la réfection de l'infrastructure du chemin et la deuxième phase étant la pose de l'asphalte sur ledit chemin;

Attendu que la première phase est maintenant terminée et que les travaux ont été acceptés et payés par la municipalité, soit un montant de 95 471.84 \$ taxes nettes;

Attendu que les matières en vrac ont été transportées selon les modalités de l'annexe C du protocole d'entente;

Attendu que la municipalité a fait appel aux services du Laboratoire Inspec-Sol ainsi qu'aux services de la firme Fréchette LGL tout au long des travaux et selon ses besoins;

En conséquence, le conseil propose de demander un remboursement partiel pour les travaux exécutés sur le chemin Craig dans le cadre du programme « Travaux d'Infrastructures Canada-Québec 2000 ».

#### **Arrérages de taxes**

Le conseil approuve l'état des arrérages de taxes au 4 novembre 2002 pour un montant de 146 207.01 \$.

#### **Collection des taxes**

Le conseil autorise la secrétaire-trésorière à transmettre un dernier avis aux 11 contribuables ayant des arrérages de taxes datant de 2000 à 2002 et que le conseil mandate Me Luc Quелlette pour collecter ces contribuables si le délai accordé n'est pas respecté.

#### **Cours d'eau Larose-Fortier**

On autorise l'inspecteur municipal Denis Dubois à vider le bassin du cours d'eau Larose-Fortier et que la municipalité autorise la dépense desdits travaux pour un montant d'environ 4 000 \$.

#### **Travaux zone industrielle**

L'inspecteur municipal Denis Dubois est autorisé à faire la continuation des travaux du parc industriel selon le budget affecté et que la municipalité autorise cette dépense.

# INVITATION À LA POPULATION

## PARTICIPATION AUX FORUMS SECTORIELS DU PACTE RURAL DE LA RÉGION DE L'ÉRABLE

Dans le cadre d'une démarche de mobilisation des citoyens, des entreprises et des organismes, la MRC et le CLD de l'Érable vous invite à participer à sept forums sectoriels en vue de préparer le forum sur le développement de la Région de l'Érable qui aura lieu le samedi 15 mars 2003. Les forums sont des lieux d'échanges, de proposition et de priorisation de projets pour chacun des secteurs d'activités suivants :

| Dates                                              | Forums et ateliers                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lundi 25 novembre 2002<br>Mercredi 4 décembre 2002 | Développement récréo-touristique <ul style="list-style-type: none"> <li>. Fêtes et festivals</li> <li>. Loisirs</li> <li>. Hébergement et restauration</li> <li>. Attractions touristiques</li> </ul>                                                                       |
| Mardi 14 janvier 2003<br>Mardi 21 janvier 2003     | Commerces et services de proximité <ul style="list-style-type: none"> <li>. Développement commercial</li> <li>- Besoins des entreprises</li> <li>- Offre commerciale</li> <li>. Services publics aux citoyens (écoles, bureaux de poste, services financiers...)</li> </ul> |
| Lundi 27 janvier 2003<br>Mercredi 5 février 2003   | Développement agricole et forestier <ul style="list-style-type: none"> <li>. Développement forestier</li> <li>. Développement agricole</li> <li>. Transformation et consommation</li> <li>. Production non-traditionnelle</li> </ul>                                        |
| Mardi 11 février 2003<br>Mercredi 19 février 2003  | Développement industriel <ul style="list-style-type: none"> <li>. Main d'œuvre et formation</li> <li>. Besoins collectifs des entreprises manufacturières</li> <li>. Développement des zones industrielles</li> <li>. Diversification économique</li> </ul>                 |

Les forums sectoriels auront toujours lieu de 19 h 00 à 22 h 00 dans la salle du Conseil de la MRC de l'Érable située au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville. Les personnes intéressées doivent se présenter aux deux soirées visant le même thème puisqu'il s'agit d'une démarche qui sera réalisée en deux temps. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter madame Chantal Doyon, chargée de projet pour la mise en œuvre du Pacte rural pour le CLD de l'Érable, au (819) 362-2333 poste 260.

### Information sur les loisirs

par Line Trépanier, responsable des Loisirs

Votre Service des Loisirs vous souhaite un très bel hiver et vous informe des dernières nouvelles sur les sujets suivants

#### PROGRAMMATION POUR JANVIER 2003

Je vous demande de bien vouloir contacter votre service des loisirs au 428-3413 afin de connaître vos besoins en activité pour janvier 2003. La programmation sera réduite et répondra aux demandes le plus possible, et c'est pour

cela qu'il est important de m'en faire part.

#### SKATE PARK

Nouvelles heures d'ouverture : Les jeudis et vendredis de 19h00 à 23h00. Les samedis et dimanches de 13h00 à 16h00 et de 19h00 à 23h00. Dépendamment de la température, celui-ci restera ouvert jusqu'à la mi-décembre environ. Par la suite, il y aura de la glace au Centre des Loisirs pour les adeptes de patinage et de hockey.

#### BADMINTON / PING-PONG / HOCKEY SUR TABLE À AIR

Vu le peu de gens intéressés par ces activités, ceux-ci se termineront le mardi 26 novembre.

Concert avec "Les Messagères de Notre-Dame "

# \* Noël, c'est l'amour \*

Avec douceur et sensibilité, le groupe vocal familial "Les Messagères de Notre-Dame" évoque en paroles et en chansons toute l'histoire et la poésie de Noël.

Dans un spectacle intimiste mariant voix harmonieuses et langage du coeur, ces six soeurs et leurs parents font revivre toute la féerie de Noël avec des "classiques" aimés de tous, certains Noëls d'aujourd'hui et plusieurs "découvertes" du monde entier qu'elles prennent plaisir à faire partager.

À l'occasion de son 20ième anniversaire de fondation, le groupe vocal se produira en l'Auditorium de l'Hôpital Saint-Julien, samedi le 7 décembre à 19h30.

## Entrée libre et contribution volontaire

Laissez-passer gratuits disponibles chez Bijouterie Sylvie.

**Pour informations : 428-9309**

## ••• LOISIRS ••• Heures d'ouverture

Si vous devez faire affaire avec le Centre des Loisirs, s.v.p. téléphoner avant de vous y rendre au 428-3413. Les heures d'ouverture sont flexibles d'un mois à l'autre, dépendamment de la demande. La boîte vocale vous énumèrera de la disponibilité de la personne responsable.

## À votre Info-Centre Vous pouvez naviguer sur internet...

L'Info-Centre est situé dans un local adjacent à la bibliothèque municipale à l'école Notre-Dame.

Les heures d'ouverture sont tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 18h00 à 21h00.

Le centre met à la disposition des usagers 28 ordinateurs, un scanner, une imprimante et principalement une responsable qui est Madame Nicole Vaillancourt.

Le centre est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes que ce soit pour des travaux personnels ou pour naviguer sur internet.

À l'avant : Hélène, Josée et Johane  
Au centre : Rosaire (père) et Claudette (mère)  
À l'arrière : Diane, Sylvie et Marie-Claude

## Centre de ski de fond « LA CLÉ DES BOIS »

Les cartes de saison 2002-2003 sont maintenant en pré-vente au Dépanneur "Super-Soir Shell" au coût de 25 \$ par personne. La pré-vente se terminera à l'ouverture officielle du centre dès que les conditions d'enneigement le permettront.

### Pour informations : 428-3355

Les membres du conseil d'administration de la "Clé des Bois" sont : Claude Charron, Carole Côté, Céline Landry, Luc Fecteau et Marielle Raymond.

**Bonne saison à tous**